

CHARTRE INTERNET

Réseau des médiathèques de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc

Qui peut utiliser Internet ?

Pour tous les abonnés de la bibliothèque, la consultation d'Internet est gratuite et possible aux heures habituelles d'ouverture.

Chaque utilisateur s'engage à respecter cette charte ; pour les mineurs l'autorisation parentale est nécessaire lors de l'inscription à la bibliothèque.

Comment utiliser Internet ?

L'utilisateur se présente à l'accueil et signe le registre mentionnant son nom et l'heure de début de consultation.

La durée de consultation est de 30 minutes.

Il n'est autorisé qu'un seul usager par ordinateur.

Qu'est-il possible de faire avec les ordinateurs à votre disposition ?

Consultation de sites, dans le respect de la loi qui interdit l'accès aux sites portant atteinte à la dignité de l'être humain, faisant l'apologie de la violence, de la pornographie, du racisme, de la xénophobie, de l'antisémitisme, des sectes, etc.

Accès à la messagerie électronique non vocale.

Utilisation du traitement de texte ou du tableur.

Impression payante (noir et blanc, 0,25 € par page).

Quels usages ne sont pas autorisés ?

Le téléchargement, la consultation de CD, CD-ROM et des DVD, les jeux en réseau.

Et encore ...

L'utilisateur utilise les casques mis à sa disposition afin de respecter le calme du lieu.

Le personnel de la bibliothèque est disponible pour une assistance ponctuelle.

En cas de dysfonctionnement, l'utilisateur s'engage à prévenir aussitôt le personnel et à ne pas intervenir lui-même.

L'utilisateur s'engage à ne pas modifier la configuration des postes ; il est responsable de toute détérioration due à une mauvaise utilisation de l'équipement mis à sa disposition.

Le personnel se réserve le droit d'interrompre toute connexion en cas de non respect de la présente charte.